



Crésus Gestion PE



6 - Gestion des sauvegardes

- 6.1 Envoyer à Crésus Safe
- 6.2 Créer une copie de sauvegarde
- 6.3 Restituer une version sauvegardée
 - 6.3.1 Que restituer?
 - 6.3.2 Où restituer?

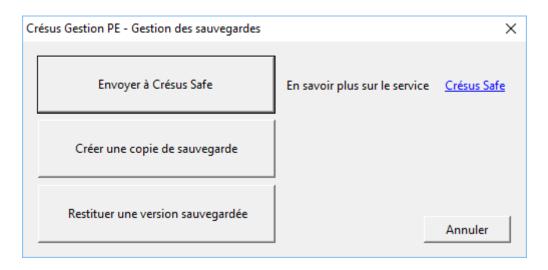
2/9



6 - Gestion des sauvegardes

Crésus Gestion PE permet de sauvegarder et de restituer toutes les données liées à un mandat, ce qui inclut les données relatives aux trois modules Crésus Comptabilité, Facturation et Salaires.

Un clic sur le bouton Gestion des sauvegardes ouvre ce dialogue :



Si un ou plusieurs modules sont ouverts (Crésus Comptabilité, Crésus Facturation ou Crésus Salaires), vous ne pouvez pas gérer les sauvegardes. Fermez d'abord les différents modules ouverts.

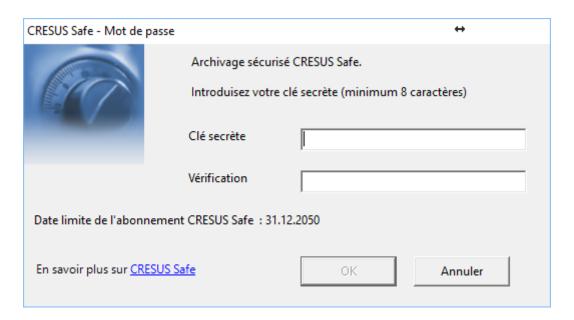
3/9



6.1 - Envoyer à Crésus Safe

<u>Crésus Safe</u> est un service payant auquel vous pouvez souscrire auprès d'Epsitec SA (cliquez sur le lien pour en savoir plus). Vos données sont chiffrées et protégées par une clé secrète que vous tapez, puis sauvegardées par Internet sur un serveur sécurisé. Ainsi, même en cas de sinistre majeur (cambriolage, incendie, etc.), vos données sont à l'abri, puisqu'elles sont physiquement dans un autre lieu, abritées dans des coffres virtuels gérés par Epsitec SA.

Après avoir souscrit au contrat *Crésus Service complet*, le bouton Envoyer à Crésus Safe devient accessible.

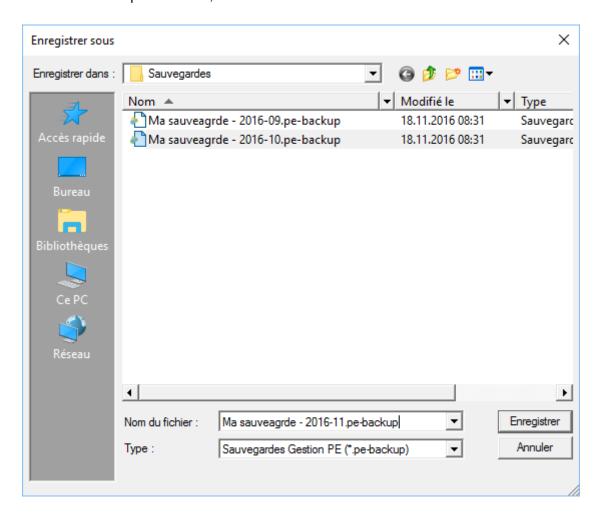


4/9



6.2 - Créer une copie de sauvegarde

En plus — ou à la place — de *Crésus Safe*, vous pouvez créer un fichier de sauvegarde qui contient toutes les données du mandat en cours. Ce fichier portant l'extension *.pe-backup* est enregistré à l'emplacement de votre choix, sur votre ordinateur. Ensuite, libre à vous de le graver sur un CD ou de le copier sur une clé USB ou un disque externe, l'essentiel étant de le conserver en lieu sûr.



Choisissez un emplacement, donnez un nom puis cliquez sur Enregistrer.

Vous pouvez conserver plusieurs sauvegardes du même mandat, par exemple une sauvegarde par mois comme illustré.

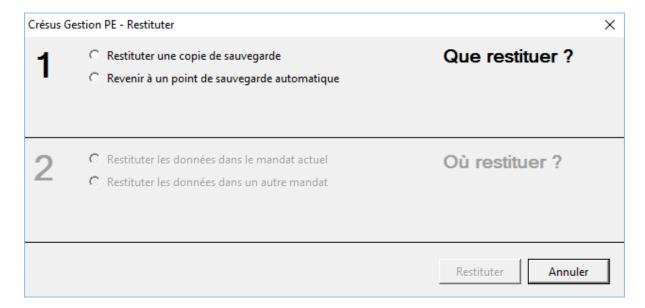
5/9

L'aspect de ce dialogue peut varier d'une version de Windows à l'autre.



6.3 - Restituer une version sauvegardée

La restitution d'une version sauvegardée s'effectue en deux temps :



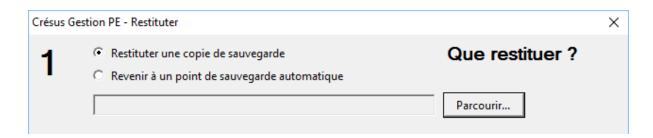
6/9



6.3.1 - Que restituer ?

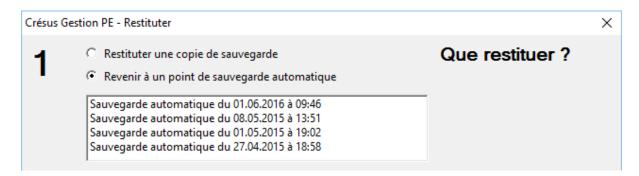
Il existe deux sortes de sauvegardes :

- celles que vous avez effectuées volontairement à l'aide du bouton
 Créer une copie de sauvegarde
- celles qui sont créées automatiquement par Crésus Gestion PE. En fait, chaque fois que vous quittez Crésus Gestion PE et que vous avez travaillé dans l'un des modules, une sauvegarde est effectuée automatiquement.
- 1. Restituer une copie de sauvegarde



Cliquez sur le bouton Parcourir et retrouvez le fichier .pe-backup créé comme cidessus sur votre ordinateur, sur un CD gravé, sur une clé USB ou sur un disque externe.

2. Revenir à un point de sauvegarde automatique



7/9

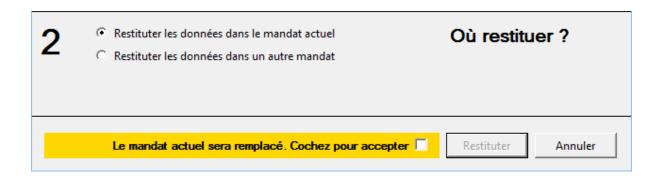
Choisissez simplement la date et l'heure de la sauvegarde à restituer. Les sauvegardes les plus récentes sont listées en premier.



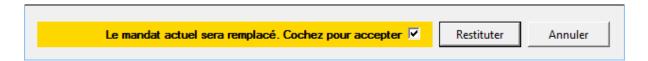
6.3.2 - Où restituer?

Vous pouvez restituer le contenu de la sauvegarde dans le mandat actuel, en remplaçant les données actuelles par celles de l'archive que vous restituez, ou dans un mandat différent.

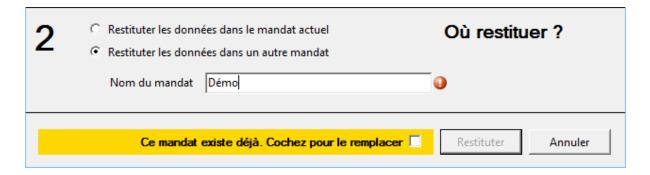
1. Restituer les données dans le mandat actuel



Si vous choisissez cette option, les données du mandat actuel seront remplacées par celles de la sauvegarde (potentiellement plus ancienne). Si le mandat actuel contient des données importantes non sauvegardées, elles seront perdues. C'est la raison pour laquelle vous devez cocher le bouton sur fond jaune avant de cliquer sur Restituer.



2. Restituer les données dans un autre mandat



8/9



Si vous désirez créer une copie d'un mandat, par exemple pour effectuer des recherches, cette option est idéale. Donnez le nom d'un mandat temporaire qui servira juste à recevoir la sauvegarde et que vous supprimerez à nouveau par la suite.

Si vous donnez le nom d'un mandat qui n'existe pas, il sera créé.

Si le mandat existe déjà, une pastille rouge s'affiche et vous devez cocher le bouton sur fond jaune pour pouvoir procéder à la restitution. En effet, ceci est considéré comme potentiellement dangereux, puisque le mandat en question sera remplacé par la sauvegarde.

Si vous avez restitué plusieurs mandats à partir de la même sauvegarde, prenez garde à travailler dans le bon mandat. Un seul mandat devrait être celui dans lequel vous travaillez, pour une entreprise donnée, sous peine d'une grande confusion. Il n'est en effet pas possible de synchroniser les données au travers de plusieurs mandats.